

# Enjeux de l'aménagement des berges

L'exemple de l'Oise dans le Val d'Oise



Table-ronde TR3 du Fleuve, IAU-îdF

Jeudi 8 octobre 2009



# Plan de présentation

---

---

- I. Création du syndicat
  - l'impulsion et le projet politique
- II. Le contexte local
  - typologie des berges et contraintes
- III. Quelles solutions d'aménagement ?
  - retour d'expérience

# I. La création du Syndicat mixte

- ◆ **Les contrats régionaux sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général**
  - ❖ 13 000 ml de berges aménagées entre 1985 et 1992
  - ❖ génie civil exclusivement : palplanches, enrochements, dalles evergreen, risberme béton
- ◆ **La création d'un Syndicat intercommunal (SIVO) :**
  - ❖ Vocation uniquement à l'entretien des zones précédemment aménagées
  - ⇒ ***Compétences trop limitées pour répondre aux besoins de restauration / confortement des berges et de valorisation du milieu pour le public***

# I. La création du Syndicat mixte

## ◆ L'émergence du Syndicat mixte des berges de l'Oise (SMBO)

- ❖ Impulsion donnée par le Vice-Président en charge de l'environnement au CG95
- ❖ Rassembler et fédérer les communes riveraines de l'Oise autour d'un projet commun d'entretien et d'aménagement (6 ans)
- ❖ Programme d'actions établi sur la base d'une étude diagnostic complète de l'état des berges (2 x 45 km) :
  - ◆ Définitions de tronçons homogènes (typologie, enjeux, contexte paysager et écologique, ...)
  - ◆ Hiérarchisation des secteurs à entretenir / aménager (enjeux, sécurité cheminement piéton, ...)
- ❖ Priorité donnée au génie végétal (réglementation & sensibilisation des élus à ces techniques)

⇒ **Implication des élus déterminante**

# I. La création du Syndicat mixte

- ◆ **La logique qui anime les actions du SMBO :**

- ❖ aménagement pour valoriser les berges

- ⇒ ***Souci de valorisation écologique et d'accès piéton***

- ❖ utilisation de techniques douces partout où elles sont techniquement et économiquement réalisables

- ⇒ ***Concilier aménagement écologique & développement du transport / tourisme fluvial***

- ❖ cohérence avec les projets des collectivités

- ⇒ ***Décloisonner les milieux, gérer les transitions avec les espaces voisins***

# I. La création du Syndicat mixte

## ◆ Les membres

- ❖ Les 22 communes riveraines de l'Oise dans le Val d'Oise
- ❖ 2 intercommunalités : la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP), la Communauté de communes du Haut Val d'Oise (CCHVO)
- ❖ Le Conseil général du Val d'Oise

## ◆ Les ressources financières

- ❖ Cotisations des collectivités membres (50% issus du CG95)
- ❖ Budget annuel entretien : 250 000 € (espaces verts et ripisylve)
- ❖ Budget annuel travaux : 1M€ (berges, passerelles, ...)
- ❖ Partenaires financiers : Conseil régional Île de France, Conseil général du Val d'Oise, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Entente Oise-Aisne.

## II. Le contexte local

- ◆ **L'Oise :**
  - ❖ Un atout naturel du département du Val d'Oise
  - ❖ Un outil d'aménagement majeur
  - ❖ Une rivière domaniale, naviguée (présence de deux barrages)
- ◆ **Usages :**
  - ❖ Production d'eau potable
  - ❖ Navigation commerciale et de plaisance
  - ❖ Pêche loisir et de compétition
  - ❖ Sports nautiques, ...
- ◆ **Les berges (90 km) :**
  - ❖ Typologie : 55% de berges naturelles ; 45% aménagées
  - ❖ Propriété foncière : 75% publique ; 25% privée

## II. Le contexte local : typologie des berges



Talus en evergreen et risberme en béton sur enrochement



Enrochement

### Berges aménagées



Quai en palplanches



## II. Le contexte local : typologie des berges

### Berges naturelles



Exemple de ripisylve



Exemple de ripisylve



Encoches d'érosion au bord d'un chemin naturel



Faciès de falaise apprécié des martins pêcheurs et des hirondelles des rivages

## II. Le contexte local : contraintes & solutions

- ◆ Quelles contraintes
  - ❖ Le batillage
    - ◆ Contraintes hydrauliques fortes ⇒ protection de pied de berge nécessaire
  - ❖ La variété des enjeux rivulaires
    - ◆ Habitations, voiries, zones d'activités portuaires, d'espaces publics, ENS
  - ❖ L'emprise en haut de berge
    - ◆ Souvent réduite ⇒ travail sur des pentes assez raides
  - ❖ Le statut foncier
    - ◆ Le talus fait partie du DPF ⇒ convention avec VNF
    - ◆ Le haut de berge est privé ou public ⇒ nombreuses parties-prenantes

# III. Quelles solutions d'aménagement

## ◆ Quelles solutions

- ❖ Entretien et gestion sélective de la ripisylve peuvent éviter des travaux lourds
- ❖ Techniques mixtes aux endroits les plus sollicités hydrauliquement
- ❖ Adoucissement des pentes dès que l'emprise en haut de berge le permet ⇒ travaux de génie végétal pur et protection temporaire anti-batillage et/ou "anti-broutage"

## ◆ Exemple à Parmain (restauration de la berge suite à un glissement de terrain)

- ❖ Fixation du pied de berge par un matelas de gabions sous-fluvial
- ❖ Préservation des d'hélophytes en pied de berge
- ❖ Remblai et plantation du talus (couches de branches de saules)
- ⇒ **Souci de continuité écologique**
- ❖ Coût : 185 000 € TTC (110 mètres linéaires)

## État initial



## Décembre 2008

Travaux forestiers : coupe à blanc des végétaux du talus



## Décembre 2008

Broyage sur place  
des produits de coupe  
et mise en tas des  
copeaux pour utilisation  
ultérieure

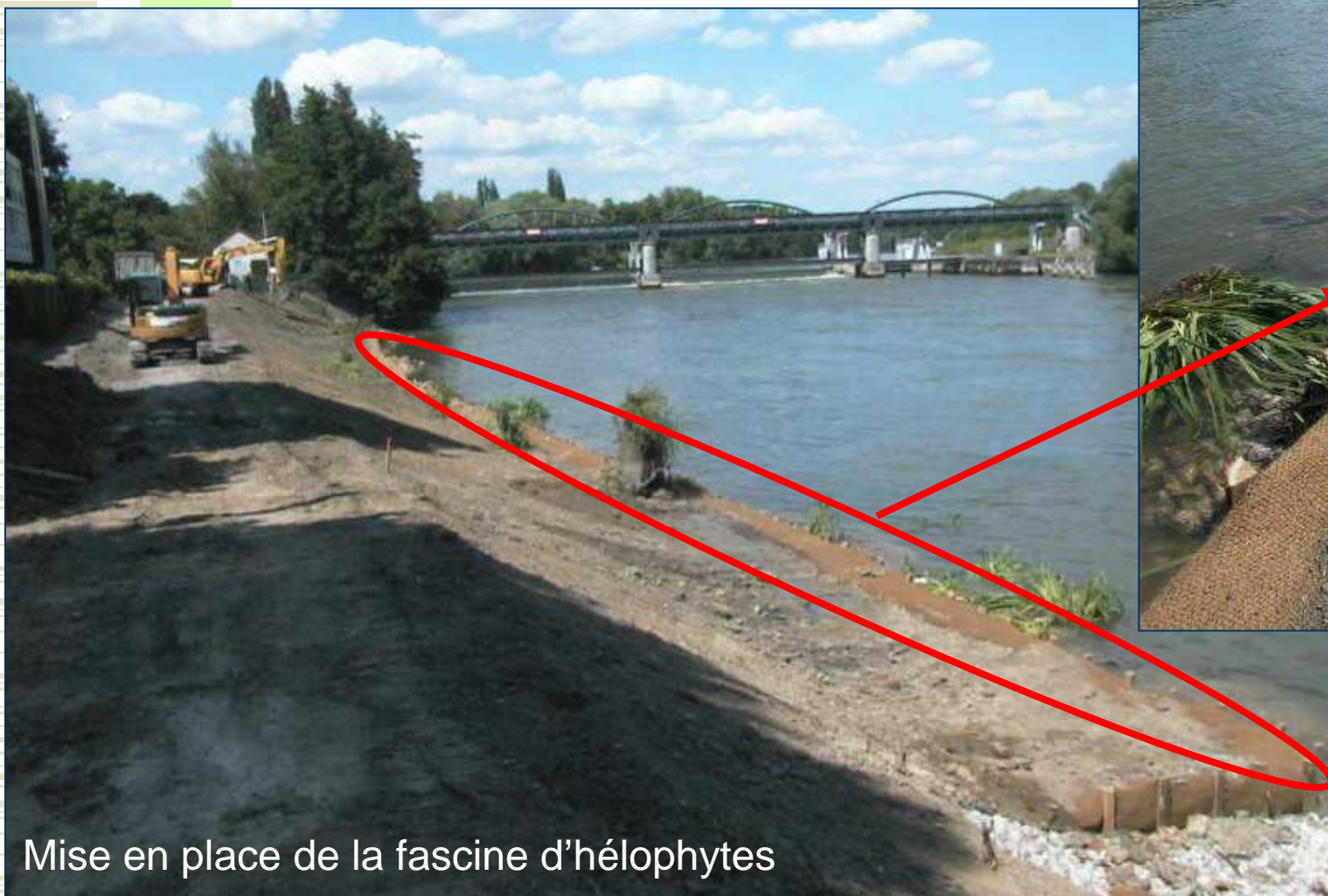


**Juin 2008**

Pose des matelas de gabions sous-fluviaux



**Juin 2008**



Mise en place de la fascine d'hélophytes



**Novembre 2008**



Mise en place des couches de branches sur le talus

## Après travaux



## Un an après la fin des travaux

- ◆ Retour d'expérience sur le site de Parmain
    - ❖ ☹ Timing pas optimal : démarrage trop tardif (décembre) + période de hautes eaux de l'Oise très longue
      - ⇒ la plantation des ligneux a du être décalée l'automne suivant
    - ❖ 😊 Le paillage du talus avec les copeaux et la conservation des hélophytes existantes
    - ❖ 😊 La bonne reprise des boutures de saules en pied de berge
    - ❖ ☹ Absence de protection de la fascine d'hélophytes contre les anatidés (notamment cygnes)
    - ❖ 😊 Initiative de la commune : pose de barrières
- ⇒ **Entretien important à réaliser dès la première saison végétative passée**

**Mai 2009**



**Merci de votre attention**

